

Sommaire

Lancement national du PRESFOR	2
jeudi 18 juillet 2024	2
Le Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale s'étend à la région de la Nawa avec un objectif de 500 000 certificats fonciers	6
AIP, 18/11/2026	6
Les populations rurales du Lôh-Djiboua appelées à sécuriser leurs terres grâce au PRESFOR	7
AIP, 22/11/2024	7
Sécurisation du foncier rural dans le LOH-DJIBOUA : les populations engagées à faciliter les opérations de terrain du PRESFOR	8
lundi 26 mai 2025	8
Lancement des opérations de terrain du PRESFOR : près de 2000 jeunes du Tonkpi à insérer dans le tissu professionnel grâce au projet	10
Abidjan Press, Par Smith, 15/04/2025	10
Lancement des opérations de terrain du PRESFOR dans le Cavally : le Directeur Général de l'AFOR invite au respect des intérêts de toutes les parties prenantes	12
Abidjan Press, Par Smith, 16/04/2025	12
Lancement des opérations de terrain du PRESFOR dans le Guémon : l'Opérateur Foncier attendu dans les sous-préfectures à partir du 28 avril	14
Abidjan Press, Par Smith, 17/04/2025	14
PRESFOR : Lancement officiel des opérations de sécurisation foncière dans la région de la Nawa	16
Abidjan Press, Par Smith, 14/05/2025	16

Lancement national du PRESFOR

jeudi 18 juillet 2024

<https://www.afor.ci/news/nos-actualites/61>



LANCEMENT NATIONAL DU PRESFOR : C'EST FAIT, 500 000 CERTIFICATS FONCIERS A DELIVRER GRATUITEMENT DANS 16 REGIONS

Trois ministres dont deux d'Etat. Les ministres d'Etat Kobénan Kouassi ADJOUMANI et Anne-Désirée OULOTO, le ministre délégué auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes, M. Célestin SEREY DOH, puis le Directeur du Cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Benjamin EFFOLI, la délégation de la Banque Mondiale conduite par Dr André TEYSSIER, expert des questions foncières, le Président du Conseil de Surveillance et le Directeur Général de l'Agence Foncière Rurale (AFOR), le Directeur Général Adjoint de l'Administration du Territoire (DGAT), les élus et cadres du Cavally et du Guémon, les 279 chefs de tous les villages des cinq départements que ce sont Guiglo, Bloléquin, Toulépleu, Taï, Duékoué et Bangolo, se sont fait témoins de la cérémonie de lancement national du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), **jeudi 18 juillet 2024**, à la place Félix HOUPOUËT-BOIGNY de Guiglo.

Trois actes forts ont marqué cette cérémonie. Le mini-salon du foncier rural, la distinction des acteurs clés qui auront fortement contribué au succès du Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la Politique Foncière Rurale de Côte d'Ivoire (PAMOFOR) et la série des allocutions. Arrivés sur la place Félix HOUPOUËT-BOIGNY autour de 11 heures, les officiels conduits par les deux ministres d'Etat, ont visité les sept stands du mini-salon du foncier rural en commençant par celui de l'AFOR.

Le Directeur des Opérations Techniques de l'AFOR, M. Mathias KOFFI, s'est fait le plaisir de les accueillir en exposant les principaux axes de l'importante mission de salut public, qu'il a plu au

Chef de l'Etat, Son Excellence M. Alassane OUATTARA, de confier à l'AFOR à sa création en août 2016. Les résultats satisfaisants obtenus en si peu de temps, la paix et le vivre-ensemble renforcés dans les zones rurales du pays, les innovations majeures avec la digitalisation et la dématérialisation du processus de sécurisation foncière rurale et le Système d'Informations du Foncier Rural (SIFOR) sont l'économie de l'exposé de M. Mathias KOFFI.

Il a ensuite servi de guide aux deux ministres d'Etat et aux autorités présentes, pour la visite des six autres stands, représentant les partenaires et instituts de recherche dont la contribution est significative dans le processus de sécurisation foncière rurale. Celui du Cabinet de Géomètre-Expert DIALLO Sékou (CGEDS), leader du Groupement TERRABO-ETAFAT-CABINET DIALLO SEKOU (GTEC), l'opérateur foncier qui a réalisé les meilleures performances sur le PAMOFOR. Puis, le Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), l'Ordre National des Géomètres-Experts, l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké, la structure Géomatos Holding et l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA).

Au titre des allocutions, six intervenants. Le maire de Guiglo a ouvert le bal en souhaitant la traditionnelle bienvenue à tous les participants, venus très nombreux pour l'occasion. Il a été succédé au pupitre par le ministre BAMBA Cheick Daniel, Directeur Général de l'AFOR et Président du Comité d'Organisation de la manifestation. Il a ardemment souhaité qu'à travers le PRESFOR, la Côte d'Ivoire remporte « la CAN du foncier rural ». Avant de délivrer un message à l'endroit des populations du District des Montagnes. « Nous sommes venus travailler avec vous chers parents, pour avancer ensemble. Nous savons que nous allons réussir car tous les éléments sont réunis pour y arriver. Au niveau de la délimitation des territoires de villages, vous avez montré le bon exemple en occupant les premières places sur le plan national. Il n'y a pas de raison que ce ne soit pas le cas maintenant, avec la certification foncière qui éloignera définitivement toutes les poches de mésentente et de conflits sur les terres », a-t-il fait savoir.

Le Président du Conseil de Surveillance de l'AFOR, a, pour sa part, insisté sur le rôle déterminant à jouer par toutes les instances de l'AFOR, pour l'atteinte des objectifs du PRESFOR. « Prenant la pleine mesure des défis qui nous attendent, le Conseil de Surveillance dont j'assume la présidence, au-delà de l'organe d'exécution qu'est la Direction Générale de l'AFOR, s'engage à jouer pleinement sa partition par la prise des décisions et dispositions idoines de nature à favoriser la mise en œuvre efficiente du PRESFOR », a indiqué le Général de Corps d'Armée Gervais KOUASSI.

Dr André TEYSSIER, chef de l'équipe de la Banque Mondiale qui encadre la mise en œuvre des projets de sécurisation foncière rurale, parlant au nom de la Directrice des Opérations Pays de l'institution, a exprimé sa joie devant l'immense défi relevé par le PAMOFOR. D'autant que les choses étaient loin d'être évidentes, il y a six ans, au lancement du projet. « Grâce à l'AFOR et au PAMOFOR, et c'est peut-être le plus important, chaque ayant-droit peut disposer d'un document foncier. Il s'agit soit d'un certificat foncier pour les titulaires de droits coutumiers, soit d'un contrat pour les exploitants agricoles. Ces progrès significatifs, ces changements qui s'inscrivent dans la perspective de la cohésion sociale et du vivre ensemble, ont bénéficié à 160 000 personnes dont 20% de femmes dans 6 régions du pays », a souligné M. TEYSSIER.

Il a poursuivi en présentant des perspectives intéressantes. « Demain, toujours grâce à l'AFOR, au PRESFOR et au concours d'autres agences de développement comme l'Agence Française de Développement et la GIZ, c'est la moitié du territoire national qui sera couverte et plusieurs millions de personnes bénéficieront des avantages de ce programme ». Le Directeur du Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Benjamin EFFOLI, a, au nom du Général de Corps d'Armée DIOMANDE Vagondo, félicité le Président du Conseil de Surveillance de l'AFOR, le Général de Corps d'Armée Gervais KOUASSI, et le Directeur Général le Ministre BAMBA Cheick Daniel. Aux membres du Corps Préfectoral des 16 régions cibles du PRESFOR, il a instruit de tout mettre en œuvre pour garantir la réussite de ce nouvel outil de développement. M. EFFOLI a particulièrement engagé les Préfets à instruire les Sous-Préfets concernés, à appuyer sans relâche la mise en place des bureaux fonciers sous-préfectoraux, à superviser leurs activités et à veiller à leur bon fonctionnement.

Les deux ministres d'Etat ont clôturé la série des allocutions. Présidente du Conseil Régional du Cavally, le ministre d'Etat, ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, s'est adressé à ses parents du District des Montagnes, sans faux-fuyant. « Nous devons nous disposer à l'union et à la solidarité, tout en garantissant la cohésion sociale. Cette démarche s'impose à nous si nous voulons laisser à la postérité, en héritage à nos enfants, notre patrimoine commun : nos terres que nous ont léguées nos parents. Ces terres appartiennent à nos enfants, aux générations futures, nous n'avons pas le droit de les compromettre », a conseillé Mme Anne-Désirée OULOTO. Elle a exhorté les acteurs locaux, chefs traditionnels, cadres, propriétaires terriens, à souscrire pleinement à l'atteinte de cet objectif, qui demeure la condition première pour une mise en œuvre réussie du PRESFOR.

Et d'ajouter que le PRESFOR représente un cadeau, parmi tant d'autres, que le Chef de l'Etat offre aux populations du District des Montagnes, qui se doivent de lui être reconnaissantes. Avant de procéder au lancement officiel du PRESFOR, le patron de la cérémonie, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, est longuement revenu sur les importants acquis du Programme National de Sécurisation Foncière Rurale et singulièrement du PAMOFOR, qui vient de s'achever. Il a remercié tous les acteurs pour les efforts conjugués et décerné un satisfecit à la Banque Mondiale et tous les autres partenaires techniques au développement tels l'AFD, la GIZ, Méridia pour l'accompagnement dont le gouvernement ivoirien ne cesse de bénéficier de leur part.

Le ministre d'Etat a rappelé que le Président Alassane OUATTARA a mis en place l'Agence Foncière Rurale en 2016 pour faire face à la résurgence des conflits fonciers qui sapent les fondements de la nation ivoirienne. Il reste persuadé que l'AFOR, qui a réussi le PAMOFOR (2018-2024) et qui jouit du satisfecit de l'Etat de Côte d'Ivoire et de la Banque Mondiale, a l'expertise nécessaire pour mener avec succès ce nouveau programme de sécurisation foncière rurale d'envergure nationale. « Vos terres seront sécurisées grâce au PRESFOR, n'hésitez pas à vous y engager sans réserve. Le gouvernement avec l'appui des bailleurs travaille dans ce sens », a-t-il rassuré.

Cette cérémonie était également le prétexte pour le ministre d'Etat Kobénan Kouassi ADJOUMANI, de récompenser les mérites des acteurs clés, qui ont contribué au succès du PAMOFOR. La Banque Mondiale, en tant qu'institution, a été élevée au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Agricole. Cette distinction a été reçue par ses représentants à la cérémonie, Dr André TEYSSIER, Mmes Mercedes Stickler, Claire GALPIN et Rodica TOMESCU.

Tous les Préfets de région des zones cibles du PAMOFOR ainsi que les Préfets d'Abidjan, de Yamoussoukro et l'ancien Préfet de l'Indénié-Djuablin actuellement à la retraite, M. ASSAMOI Florentin, recevront la médaille d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole. Les Préfets de région étant absents et représentés pour cause de participation à une autre cérémonie le même jour à Yamoussoukro, la distinction leur sera remise à une date de convenance du Ministre d'Etat, à son Cabinet à Abidjan.

Deux Sous-Préfets, ceux d'Aboisso et de Kouadioblékro (Bocanda), qui ont réalisé les meilleures performances en matière de certification foncière, et les premiers responsables des opérateurs fonciers GTEC et GICK, ainsi que le Président du Conseil National de l'Ordre des Géomètres-Experts de Côte d'Ivoire, ont été publiquement honorés avec la médaille de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) n'étaient pas en reste. Les trois qui ont obtenu le plus grand nombre de certificats fonciers, ont reçu chacun une moto, une broyeuse, des cuvettes et des tee-shirts. Il s'agit des CVGFR des villes de Koffi-Konankro, sous-préfecture de Kouadioblékro (Bocanda), Mandougou, sous-préfecture de Gbèlo (Touba) et de Kohourou, sous-préfecture d'Aboisso.

Au terme du PAMOFOR le 30 juin 2024, le projet a permis de délivrer 48 269 certificats fonciers soit 90% de l'objectif dont 31, 07% à des femmes, 31, 144 contrats agraires conclus entre

propriétaires terriens et exploitants agricoles, soit 36, 45% des 85 440 contrats espérés. 100% des 79 territoires de villages programmés ont été délimités et bornés, 11 236 acteurs du foncier rural ont bénéficié d'une formation sur les procédures en matière de sécurisation foncière rurale et le Système d'Informations du Foncier Rural (SIFOR) rendu opérationnel.

Toutes initiatives confondues, les résultats globaux réalisés par l'AFOR cumulent à 57 171 certificats fonciers délivrés en 2024, contre 3 920 en 2016 avant la création de l'agence. Cela représente une superficie de 660 184 hectares certifiée et sécurisée, soit 2, 87% des 23 millions d'hectares du domaine foncier rural de la Côte d'Ivoire. 5 325 territoires de villages délimités et bornés, soit 62, 09% des 8 576 villages officiels que compte le pays. 31 144 contrats agraires conclus contre aucun avant la création de l'AFOR.

Le PRESFOR ambitionne de significativement améliorer ces résultats sur une période 5 ans (2024-2029). Il vise à numériser le processus de sécurisation foncière rurale, en vue de l'accélérer et de réaliser un enregistrement systématique à grande échelle des terres coutumières. Le programme couvrira 16 régions (Poro, Tchologo, Tonkpi, Worodougou, Gontougo, Agnéby-Tiassa, Moronou, Mé, N'Zi, Indénié-Djuablin, Sud-Comoé, Lôh-Djiboua, Nawa, Bafing, Cavally et Guémon), 52 départements, 218 sous-préfectures et 3 322 Villages. A l'horizon 2029, le programme devrait atteindre les objectifs contractuels de 500 000 certificats fonciers à délivrer sur une superficie de 5 000 000 ha et 500 000 contrats agraires à conclure.

Le Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale s'étend à la région de la Nawa avec un objectif de 500 000 certificats fonciers

AIP, 18/11/2026

<https://www.afor.ci/public/index.php/news/nos-actualites/38>

La région de la Nawa a accueilli lundi 18 novembre 2024 le lancement régional du Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale (PRESFOR), une initiative nationale visant à documenter et sécuriser les droits fonciers en milieu rural.

Le programme, financé par la Banque mondiale à hauteur de 96 milliards de FCFA, a pour objectif d'émettre 500 000 certificats fonciers sur 5 millions d'hectares et de signer 250 000 contrats agraires d'ici 2029.

Ces actions couvrent 52 départements, dont six bénéficiaient déjà d'un précédent programme, le PAMOFOR (2018-2024).

Lors de la cérémonie organisée par l'Agence foncière rurale (AFOR), le représentant le directeur général de la structure, Dr Kanté Kébé, a rappelé que le PRESFOR constitue une réponse aux conflits liés au foncier en milieu rural. Il a également insisté sur l'implication des communautés rurales pour assurer le succès de cette initiative.

« Le PRESFOR est un outil essentiel pour sécuriser les terres et garantir la paix dans nos campagnes. Les populations rurales doivent s'approprier ce programme pour bénéficier pleinement des opportunités qu'il offre, » a déclaré Dr Kanté. La campagne de sensibilisation en cours vise à informer les populations, mobiliser les parties prenantes locales et identifier les obstacles qui pourraient entraver l'avancement des opérations.

Le préfet de région, Kouamé Bi Kalou Clément, a exhorté les habitants à collaborer avec les autorités pour une gestion foncière équitable et durable, contribuant ainsi à la stabilité et au développement économique des zones rurales.

AIP

Les populations rurales du Lôh-Djiboua appelées à sécuriser leurs terres grâce au PRESFOR

AIP, 22/11/2024

<https://www.afor.ci/public/index.php/news/nos-actualites/42>

Le chef de service de la Planification et de suivi évaluation de l'Agence foncière rurale (AFOR), Dr Kébé Kanté a appelé les populations rurales du Lôh-Djiboua à saisir les opportunités liées au Programme de renforcement de la sécurisation foncière rurale (PRESFOR) afin d'obtenir gratuitement un certificat foncier leur permettant de sécuriser leurs terres.

Dr Kanté a formulé cet appel lors d'une mission qu'il a dirigée mercredi 20 novembre 2024 à Divo, dans le cadre du lancement officiel de la campagne PRESFOR dans la région. Cette rencontre a rassemblé le corps préfectorale, des élus, et de représentants des communautés villageoises de la région du Lôh-Djiboua, venus pour l'occasion.

La chef de la mission, a expliqué qu'à travers cette opération l'Etat de Côte d'Ivoire souhaite que les populations dans les villages aient plus facilement leurs certificats, pour qu'il y règnent la paix et la cohésion sociale.

« Vous avez la chance d'avoir un programme qui vient vers vous. Ce programme est entièrement gratuit pour 16 régions bénéficiaires, dont le Lôh-Djiboua, il faut donc tout faire afin que vos terres soient certifiées », a plaidé Dr Kanté.

Des opérateurs privés choisis par l'AFOR viendront dans les villages pour l'enregistrement des données de terrain. A cet effet, le représentant du préfet de région et du département de Divo, Lassina Binaté, et des élus ont insisté pour que les populations s'entendent et participent activement à la réussite de ce projet.

Il leur a été recommandé l'entente dans les familles, dans les villages et entre villages voisins, afin que l'opération puisse aboutir et permettre que tous ceux qui y ont droit puissent avoir le certificat foncier. Dans le cas où surviendraient des mésententes sur la propriété coutumière des terres, les opérateurs ne feront pas le travail et les certificats fonciers ne seront pas délivrés pour la sécurisation des terres concernées, a prévenu Dr Kanté.

La Côte d'Ivoire a, dans le cadre de la mise en œuvre du PRESFOR, signé un accord de financement avec la Banque mondiale, le 12 octobre 2023, avec pour objectifs la délivrance de 500 000 certificats fonciers et la signature de 250 000 contrats agraires dans 16 régions, 52 départements, et 218 sous-préfectures.

Dans la région du Lôh-Djiboua, deux départements sur trois, sont pris en compte dans le projet PRESFOR, à savoir Divo et Lakota. Celui de Guitry bénéficiera d'un autre projet pour sécuriser ses terres rurales, a précisé l'AFOR.

Sur un total de 8 776 villages à délimiter à l'échelle nationale, 5 325 ont déjà été délimités, représentant ainsi un taux de réalisation de 62,1 %. En ce qui concerne la délivrance de certificats fonciers, l'AFOR prévoit de délivrer 1,7 million de certificats couvrant une superficie totale de 23 millions d'hectares de domaine foncier rural. Cette opération exclut les forêts classées ainsi que les aires protégées.

L'Etat a donné 10 ans à l'AFOR pour certifier tous les domaines du foncier rural du pays.

AIP

Sécurisation du foncier rural dans le LOH-DJIBOUA : les populations engagées à faciliter les opérations de terrain du PRESFOR

lundi 26 mai 2025

<https://bilan.gouv.ci/actualite/18513>



Abidjan, le 26 mai 2025 – Les populations de la région du Lôh-Djiboua, représentées dans leur diversité (autorités coutumières, membres des Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale, représentantes des femmes, représentants des associations de jeunes, des communautés allogènes et autochtones), ont pris l'engagement de faciliter les opérations de terrain du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)

C'était le **mardi 20 mai 2025 à Divo**, à l'étape finale de la vaste campagne de lancement des opérations de terrain du PRESFOR dans les 16 régions du pays concernées. Une campagne à l'initiative de l'Agence Foncière Rurale (AFOR). A cette occasion, les porte-paroles des populations ont plaidé pour que le PRESFOR soit le creuset de la Côte d'Ivoire paisible et solidaire dans la région du Lôh-Djiboua.

Le directeur général de l'AFOR, Bamba Cheick Daniel, dans un langage adapté à la circonstance, a réitéré devant toutes les parties prenantes à la réunion publique, la volonté du Président de la République et du gouvernement de renforcer le climat de paix et de cohésion sociale dans les zones rurales du pays, par la sécurisation des terres. Le PRESFOR en est la preuve, toutes les opérations techniques de certification foncière, de délimitation des territoires de villages et de contractualisation, étant gracieusement offertes aux populations.

Bamba Cheick Daniel a souligné le rôle déterminant du comité villageois de Gestion foncière rurale. Les opérations de sécurisation foncière rurale sont inclusives. Cependant, le pouvoir de décision appartient aux populations conformément à la loi, « qui devront l'utiliser dans la transparence et faire preuve de bonne foi devant les dossiers qui leur sont soumis », a fait comprendre le directeur général de l'AFOR.

Le préfet de la région du Lôh-Djiboua, préfet du département de Divo, Célestin Womblegnon, a salué le directeur général de l'AFOR et ses équipes, pour le travail remarquable accompli en si peu de temps. Il l'a assuré de l'implication du corps préfectoral pour l'atteinte des objectifs du PRESFOR dans la région.

Au titre de la région du Lôh-Djiboua, ce sont deux départements, 13 sous-préfectures et 187 villages qui sont couverts par le PRESFOR avec pour objectifs, la certification de 269 226 hectares, la délimitation de 30 villages et la formalisation de 26 923 contrats agraires, sur une période de 42 mois, a exposé Sotti N'Guessan Alexis, mandataire du groupement Terra Vital – CGE Sotti, opérateur foncier recruté et affecté au Lôh-Djiboua.

En plus du personnel clé, près de 600 jeunes de la région sont en voie de recrutement pour servir de facilitateurs et transporteurs de bornes au sein des villages, afin de garantir l'atteinte des objectifs de l'opérateur foncier au plus tard le 28 août 2028.

Lancement des opérations de terrain du PRESFOR : près de 2000 jeunes du Tonkpi à insérer dans le tissu professionnel grâce au projet

Abidjan Press, Par Smith, 15/04/2025

<https://abidjanpress.com/lancement-des-operations-de-terrain-du-presfor-pres-de-2000-jeunes-du-tonkpi-a-inserer-dans-le-tissu-professionnel-grace-au-projet/>

Ils seront précisément 1 884 jeunes du Tonkpi qui bénéficieront d'un emploi pérenne grâce au Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR). C'est l'information donnée ce lundi 14 avril 2025 par M. Ben Hiba YOUNES, Directeur Général de la succursale Côte d'Ivoire du cabinet Topo BENHIBA, opérateur foncier recruté et affecté au Tonkpi pour la mise en œuvre des opérations de terrain.

Il intervenait au cours des réunions technique et publique de la campagne de lancement des opérations de terrain du PRESFOR initiée par la Direction Générale de l'AFOR.

Ces agents seront effectivement recrutés, selon les explications du premier responsable du cabinet, et affectés dans chacun des villages du Tonkpi concernés par le PRESFOR.

Ainsi, le recrutement concerne 628 points focaux qui auront pour rôle la collecte de données sociales et foncières à la base, la tenue des rapports d'activités et la collaboration avec les autorités locales et les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale.

De cet effectif prévisionnel, 100 ont été recrutés pour le département de Man. Ces jeunes points focaux ont été publiquement présentés, puis investis par le Préfet de la région du Tonkpi, Préfet du département de Man, le Ministre BAMBA Cheick Daniel et les élus de la région présents à la réunion.

628 autres jeunes dont un agent par village, serviront comme opérateur topographe pour la réalisation de levés topographiques, le traitement des données sur logiciels, la lecture et la mise à jour des plans topographiques.

Le dernier groupe de 628 jeunes à recruter, sera affecté aux tâches d'agents d'appui aux opérations de bornage pour l'identification et la préparation des limites des parcelles avec les communautés, le dialogue avec les populations pour expliquer le déroulement du bornage, le suivi de la pose physique des bornes et la détection précoce des conflits ou litiges éventuels.

C'est sur cette ressource humaine et le personnel clé recruté et présenté au Corps Préfectoral, aux élus et aux populations, que le cabinet Topo BENHIBA, qui revendique 40 ans d'expérience, s'appuiera pour atteindre ses objectifs dans le Tonkpi, sur une période de 42 mois, à compter du 21 mars 2025. A savoir, la certification de 499 180 hectares de parcelles, la délimitation des territoires de 123 villages et la formalisation de 49 918 contrats agraires. M. Ben Hiba YOUNES a rassuré les acteurs de la chaîne foncière rurale du Tonkpi sur l'engagement de son cabinet à travailler avec professionnalisme et dans la transparence pour l'atteinte de ces objectifs.

Un peu plus tôt, au cours des réunions technique et publique, le Ministre BAMBA Cheick Daniel plaçait les représentants locaux de l'AFOR et l'Opérateur Foncier sur l'autorité du Corps Préfectoral. Invitant particulièrement les Sous-Préfets à suivre les opérations et à travailler dans le sens de lever tout éventuel blocage. Le Directeur Général de l'AFOR a également longuement parlé à ses parents du Tonkpi, lui qui a fait une partie de son enfance dans cette région, sur le fait que le PRESFOR ne doit favoriser aucune forme d'exclusion.

Rappelant la spécificité de la Côte d'Ivoire, terre de forte immigration, il a appelé les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale à être justes dans leurs délibérations en prenant en compte les intérêts de toutes les parties. Car la loi rend éligible au certificat foncier, tout exploitant de la terre,

qu'il soit autochtone, allochtone ou allogène. Toute discrimination, pour quelle que raison que ce soit, pourrait être préjudiciable au PRESFOR.

Un message bien perçu par toutes les communautés présentes, qui, à travers leurs représentants, ont délivré un message de cohésion sociale et de vivre-ensemble dans une Côte d'Ivoire solidaire autour des activités du PRESFOR. Ce sont M. OULAI Tia (communauté Dan), M. TRAORE Daouda (communauté Malinké) et M. DIBY Albert (communauté Baoulé).

Dans son allocution de clôture, le Préfet de la région du Tonkpi, Préfet du département de Man, a plaidé auprès des élus, cadres, présidents de mutuelles, afin qu'ils aident les acteurs directs que sont les populations villageoises et le Corps Préfectoral, à mettre efficacement en œuvre la loi sur le domaine foncier rural. Et non de donner des instructions contraires aux dispositions légales. « C'est un projet du Gouvernement et comme tel, encadré et soutenu par des textes de loi, des décrets, des arrêtés et des circulaires. Sur cette base, il nous appartient de l'exécuter intelligemment et non de faire des interprétations. J'en appelle au sens du devoir et de la conciliation de tous pour qu'au terme du PRESFOR, notre région soit au premier rang », a conclu le Préfet SORO Fatogoma. Non sans remercier le Ministre BAMBA Cheick Daniel pour son engagement citoyen.

La visite du bureau régional du cabinet Topo BENHIBA a clôturé l'étape du Tonkpi. Les officiels ont pu se rendre compte par eux-mêmes du matériel technique acquis par le cabinet pour démarrer le travail. Pour rappel, 5 départements, 33 sous-préfectures et 628 villages sont couverts par le PRESFOR dans le Tonkpi.

Après le Poro, le Tchologo et le Tonkpi, le Cavally accueille ce mardi la campagne de lancement des opérations de terrain du PRESFOR.

DIRCOM AFOR

Lancement des opérations de terrain du PRESFOR dans le Cavally : le Directeur Général de l'AFOR invite au respect des intérêts de toutes les parties prenantes

Abidjan Press, Par Smith, 16/04/2025

<https://abidjanpress.com/lancement-des-operations-de-terrain-du-presfor-dans-le-cavally-le-directeur-general-de-lafor-invite-au-respect-des-interets-de-toutes-les-parties-prenantes/>

Aucun malentendu ne doit continuer de persister au moment où le Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), entre dans sa phase active dans chacune des seize (16) régions couvertes par le projet. Le PRESFOR a pour objectif de renforcer la cohésion et le vivre-ensemble entre les communautés pour une Côte d'Ivoire solidaire. Et rien d'autre. Tous les intérêts des parties prenantes doivent être respectés conformément à la loi. Le Directeur Général de l'Agence Foncière Rurale (AFOR) s'est voulu très clair, ce **mardi 15 avril 2025**, à l'étape du Cavally, de sa campagne de lancement des opérations de terrain du PRESFOR.

Au cours de la réunion technique avec le Corps Préfectoral, les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, les élus et cadres au nombre desquels le Médiateur Délégué, M. DO Georges, le Sénateur DEHE Paul, le Député de Bloléquin, l'Honorable FLAN Téhé Jean, le Vice-Gouverneur du District Autonome des Montagnes, M. KAHU Dezon Léopold, le 2e Vice-Président du Conseil Régional, M. YOUPEHE Marcel, puis de la réunion publique avec l'ensemble des parties prenantes, le Ministre BAMBA Cheick Daniel a fait remarquer que la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relatif au domaine foncier rural, n'est pas discriminatoire sur l'usage des terres. Tout détenteur de droits fonciers coutumiers, qu'il soit Ivoirien ou étranger est éligible au certificat foncier. Dire autre chose ou avoir une attitude contraire à cette disposition pertinente de la loi, ne peut être accepté.

Le Directeur Général de l'AFOR a rappelé aux bons souvenirs de ses parents Wê, que la loi sur le domaine foncier rural, a été votée à l'unanimité des Députés de l'époque, malgré un contexte politique difficile. Après la présentation du projet de loi à toutes les régions de la Côte d'Ivoire, qui l'ont adoubé. « Ce n'est donc pas une affaire du Président Alassane OUATTARA comme on veut maladroitement le faire croire. Les Députés ont voté à l'unanimité cette loi, parce qu'ils se sont rendus compte que c'est l'instrument qui manquait pour prévenir durablement les crises dans les zones rurales du pays. Le Président Alassane OUATTARA n'était plus Premier Ministre en 1998. Il est venu poursuivre le travail entamé par ses prédécesseurs », a expliqué M. BAMBA Cheick Daniel. Recommandant que la manipulation et les procès d'intention cessent. Au risque de compromettre gravement l'exécution du PRESFOR dans les régions où de tels agissements prospèrent.

« Le PRESFOR ne vise pas à arracher les terres des Ivoiriens pour les donner aux étrangers et vice-versa. C'est archi-faux et cela n'est même pas possible puisque la loi donne le pouvoir de décision aux populations elles-mêmes. Ce sont les populations réunies autour du chef de village dans les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale, qui approuvent ou non, tout dossier de certificat foncier soumis à leur appréciation après une enquête officielle. Leur décision fait foi auprès de l'Opérateur Foncier, qui ne peut la modifier ni la falsifier. L'AFOR n'intervient dans le processus que pour veiller à sa transparence et sa régularité », a-t-il insisté.

Appelant cependant les Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale, à travailler dans la transparence et l'équité. En ne rejetant pas les dossiers de demande de certificat foncier sur la base du patronyme ou de la nationalité du demandeur. Une telle façon d'agir peut faire peser de lourdes menaces sur la paix dans la région, mais également, pourrait entraîner le retrait du projet.

Après un tel langage de vérité, le Ministre BAMBA Cheick Daniel, reviendra sur ses liens solides avec le pays Wê. Lui qui a été révélé à la Côte d'Ivoire par le Ministre d'Etat Emile Constant BOMBET, qui l'a nommé Directeur Général de l'Administration du Territoire en 1996. Il a également

rendu un hommage au Ministre Hubert OULAYE, Coordonnateur Général du redéploiement de l'administration après la crise de 2002. Et au Préfet KOULEON Narcisse, il n'a pas manqué de traduire sa gratitude pour avoir encadré ses premiers pas dans l'administration à la fin des années 80 à Bongouanou.

Sans oublier sa soeur, la Ministre d'Etat, Anne-Désirée OULOTO, dont il est demeuré proche après l'ANARE où ils ont exercé. Il a particulièrement demandé à ses parents du Cavally de dire un grand merci à la Ministre d'Etat, qui permet à l'AFOR de déployer 218 fonctionnaires dans les sous-préfectures du PRESFOR.

Il est donc très mal placé, pour ne serait-ce qu'avoir l'intention de compromettre la sécurisation patrimoine foncier rural du Cavally et contribuer ainsi à fragiliser la paix sociale, a-t-il dit.

Par la voix de l'Honorable FLAN TEHE Jean, Député de Bloléquin, les élus et cadres de la région, ont remercié le Ministre BAMBA Cheick Daniel pour ce qu'il fait pour la Côte d'Ivoire et singulièrement pour le Cavally. Il peut se rassurer de leur soutien pour conduire à bien sa mission. Le Député de Bloléquin a fait la promesse que les élus et cadres s'organiseront pour mener des missions de sensibilisation auprès de leurs parents, dans le but de s'imprégner des éventuelles difficultés et d'y trouver des solutions. Le chef GUINBOHI Denis, Chef central de la diaspora Wê de Yopougon, Président du Directoire de l'ONG Wêbloadé, avait un peu plus tôt, tenu un discours similaire. S'engageant particulièrement à s'impliquer pour une mise en œuvre harmonieuse du PRESFOR dans le Cavally.

Le groupement CAG, qui regroupe trois cabinets de géomètres-experts et Audace Institut Afrique, une ONG expérimentée dans les questions foncières rurales, est l'Opérateur Foncier, retenu et affecté au Cavally. Son mandataire, M. SORO Nanga, a exposé le plan d'actions et le chronogramme de travail du groupement, pour atteindre les objectifs dans la région. 42 mois à compter du 21 mars 2025 en effet pour délimiter 31 territoires de villages, certifier 224 000 hectares de parcelles et formaliser 22 500 contrats agraires, dans 4 départements, 17 sous-préfectures et 139 villages.

L'Opérateur Foncier, dont le siège régional a été visité par les officiels, s'est donné les moyens de réaliser ses objectifs avec l'acquisition de matériels roulants, technologiques et informatiques, et la mobilisation de la ressource humaine. Le PRESFOR dans le Cavally va créer plus de 600 emplois directs et indirects dont 139 points focaux, recrutés avec l'implication des Chefs de village. Les représentants régional et départementaux de l'AFOR ont été présentés au cours de la réunion publique.

Pour terminer, le message de cohésion sociale dans le Cavally a été l'affaire des allogènes, mandatés par leurs Consuls. M. BARRY Ahmed (représentant la communauté CEDEAO) et le Burkinabè OUEDRAOGO Anatole, ont remercié leurs tuteurs Wê pour leur hospitalité et promis de se comporter selon les us et coutumes de ces derniers. Ils ont démenti toute rumeur de tension foncière dans la région. Non sans se féliciter de l'avènement du PRESFOR qui viendrait renforcer les liens solides établis avec leurs hôtes.

« J'invite tous les acteurs à s'engager pour le PRESFOR dans le seul but de consolider les relations solides déjà existantes au sein et entre les communautés. Faisons du PRESFOR un véritable succès ici pour le rayonnement de notre belle région », a conclu le Préfet de la région du Cavally, Préfet du département de Guiglo, M. DONGO Kobenan.

DIRCOM AFOR

Lancement des opérations de terrain du PRESFOR dans le Guémon : l'Opérateur Foncier attendu dans les sous-préfectures à partir du 28 avril

Abidjan Press, Par Smith, 17/04/2025

<https://abidjanpress.com/lancement-des-operations-de-terrain-du-presfor-dans-le-guemon-loperateur-foncier-attendu-dans-les-sous-prefectures-a-partir-du-28-avril/>

Le groupement Terra Vital – Cabinet de Géomètre-Expert SOTTI est l'Opérateur Foncier recruté et affecté à la région du Guémon, pour l'exécution des opérations de terrain du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR).

Ce mercredi 16 avril 2025, à l'étape du Guémon de la campagne de lancement des opérations de terrain du PRESFOR, qui s'est tenue à la préfecture de Duékoué, les premiers responsables du groupement ont exposé leur calendrier d'activités. Fait notable, à partir du lundi 28 avril 2025, l'Opérateur Foncier entamera une tournée dans les 19 sous-préfectures de la région couvertes par le projet. Il s'agira d'asseoir avec les Sous-Préfets, les bases de l'organisation pratique des réunions de démarrage et de sensibilisation dans les villages et de présenter le personnel affecté à la réalisation des objectifs.

L'appropriation du PRESFOR par les autorités administratives et coutumières passe par cette étape importante, pour une meilleure réalisation des activités d'Ingénierie Socio-Foncière (ISF). En présence du mandataire du groupement, M. Yazeed ZOABI, arrivé de l'Afrique du Sud, pour participer à la cérémonie, M. SOTTI N'Guessan Alexis, Directeur Général du Cabinet de Géomètre-Expert SOTTI, a informé toutes les parties prenantes à la sécurisation foncière rurale du Guémon, que le groupement dispose de 42 mois à compter du 21 mars 2025, pour réaliser ses objectifs. Et de les décliner expressément. 263 246 hectares de parcelles à certifier, 6 territoires de villages à délimiter et 26 325 contrats agraires à formaliser entre les détenteurs de droits coutumiers et les exploitants agricoles. Les opérations de terrain se dérouleront dans 3 départements (Duékoué, Bangolo et Facobly), 19 sous-préfectures et 172 villages.

« Nous avons travaillé dans cette région dans le cadre de la délimitation des territoires de villages. Les parents ont compris l'utilité de cette initiative du Gouvernement et nous avons été accompagnés avec succès. En termes de résultats, le Guémon arrive en tête du classement des régions sur le plan national, qui ont enregistré le meilleur taux de réalisation des territoires de villages délimités. Sur près de 230 villages en dehors de Kouibly, il ne reste que 6 dont les limites ne sont pas encore formalisées. Si nous avons réussi hier avec la délimitation des territoires de villages, nous réussirons encore aujourd'hui avec la certification des parcelles par le biais du PRESFOR», s'est montré optimiste M. SOTTI N'Guessan Alexis.

Plus de 600 emplois directs et indirects seront créés pour faciliter le travail dans la région par le groupement Terra Vital – Cabinet de Géomètre-Expert SOTTI. Notamment un facilitateur et un transporteur de bornes par village, qui seront proposés par les autorités coutumières. Certains de ces facilitateurs et le personnel clé déjà recrutés, ont été présentés publiquement sur la place d'honneur de la préfecture de Duékoué. Puis, ils ont été investis par M. le Préfet de la région du Guémon, Préfet du département de Duékoué, accompagné des Préfets des départements de Bangolo et de Facobly, et du Directeur des Opérations Techniques de l'Agence Foncière Rurale (AFOR).

M. Mathias KOFFI, le Directeur des Opérations Techniques de l'AFOR, a représenté le Ministre BAMBA Cheick Daniel à Duékoué. Le Directeur Général de l'AFOR a dû rentrer à Abidjan la veille, pour un agenda de dernière minute. Son collaborateur qui portait son message, a expliqué le contenu du PRESFOR et présenté ses spécificités dans le Guémon. M. KOFFI est revenu sur les dispositions

de la loi de 1998 sur le domaine foncier rural, en mettant en relief le pouvoir de décision que cette loi offre aux populations locales, réunies au sein des Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale.

« La pression démographique et l'immigration sont de plus en plus fortes. La population ivoirienne qui était environ 15 millions en 1998 a doublé en 25 ans. Cependant, aucune raison ne doit justifier la vente des terres. Ces terres que nous ont léguées nos ancêtres ne nous appartiennent pas. Nous devons les préserver pour les futures générations. C'est de la vente des terres que surgissent toutes les situations conflictuelles », a-t-il expliqué.

Il a, au contraire, recommandé les contrats agraires, en présentant les dix modèles de contrats prenant en compte les réalités sociologiques des régions du pays, que l'AFOR propose. Au surplus, le Directeur des Opérations Techniques de l'AFOR a recommandé aux parents du Guémon, de saisir l'opportunité du PRESFOR, pour se faire établir gracieusement les papiers de leurs terres. « Nous connaissons de nombreuses personnes qui ont boudé le PAMOFOR, le projet précédent, et qui regrettent aujourd'hui. Ne soyez pas remplis de regret demain mes chers parents du Guémon », soulignera l'émissaire de l'AFOR.

M. Mathias KOFFI a terminé en présentant les représentants locaux de l'AFOR et l'Opérateur Foncier, qu'il a placés sous l'autorité du Corps Préfectoral. Il a rappelé que 218 Gestionnaires des Bureaux Sous-Préfectoraux ont été recrutés et sont en formation, pour leur prise de service le 21 avril 2025 dans les sous-préfectures du PRESFOR. M. Mory FOFANA, 4e adjoint au maire de la commune de Duékoué et M. TASSOHOU Louis Serge, Directeur Général Adjoint du Conseil Régional du Guémon, ont assuré le volet protocolaire avec le mot de bienvenue et le message du Président du Conseil Régional. Chef DEHOU Basile (communauté Wê), chef KOUASSI N'Guessan Jean (communauté Baoulé du Guémon) et M. SAWADOGO Sibiri (communauté burkinabè) ont porté le message de cohésion entre les communautés autour des activités du PRESFOR.

« Je tiens à insister sur le fait que, le PRESFOR vise à protéger, formaliser et sécuriser les droits fonciers coutumiers, dans le respect des usages locaux et du cadre légal. Il s'agit d'un processus participatif et volontaire, dans lequel chaque communauté doit se sentir actrice de son propre avenir. Le PRESFOR est une chance. Une vraie chance. Saisissons-là ensemble, avec sérieux, vigilance et responsabilité », a dit pour sa part M. Ibrahima CISSE, Préfet de la région du Guémon, Préfet du département de Duékoué, qui présidait les réunions technique et publique. Et l'autorité préfectorale de formuler le vœu « que le PRESFOR marque un tournant décisif dans la sécurisation des terres du Guémon, au service d'une agriculture moderne, d'un vivre-ensemble apaisé et d'un développement équitable pour tous ».

DIRCOM AFOR

PRESFOR : Lancement officiel des opérations de sécurisation foncière dans la région de la Nawa

Abidjan Press, Par Smith, 14/05/2025

<https://abidjanpress.com/presfor-lancement-officiel-des-operations-de-securisation-fonciere-dans-la-region-de-la-nawa/>

Le lundi **12 mai 2025**, l'Agence foncière rurale (AFOR) a donné le coup d'envoi des opérations de terrain du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) à Soubré, dans la région de la Nawa.

Cette étape marque le début concret de la mise en œuvre du programme, qui vise à assurer une gestion durable, équitable et pacifiée des terres rurales.

Le PRESFOR couvrira les départements de Soubré, Buyo et Méagui, soit 9 sous-préfectures et 175 villages. Les objectifs sont ambitieux : 91 territoires villageois à délimiter, 32 826 contrats agraires à signer, 328 000 hectares de terres à certifier. Ces actions permettront de sécuriser les droits fonciers des populations et de prévenir les conflits liés à la terre.

La cérémonie de lancement s'est tenue sur la place Olympe Africa de Soubré, en présence des autorités préfectorales, administratives, coutumières et des communautés locales. Représentant le Directeur Général de l'AFOR, le Préfet COULIBALY Nahouo Amadou a insisté sur l'importance de l'engagement communautaire : « Le PRESFOR est votre projet. Son succès dépend de votre implication à chaque étape. ». Il a également rappelé que toutes les opérations techniques sont gratuites pour les bénéficiaires.

Des retombées pour la jeunesse et le développement local

Le Préfet de la région, M. KOUAME Bi Kalou Clément, a salué l'initiative et souligné son impact positif sur l'emploi des jeunes, à travers les opportunités créées dans les secteurs du foncier, de la géomatique et du BTP. Les leaders communautaires ont été appelés à promouvoir la paix et la solidarité, conditions essentielles pour faire du PRESFOR un véritable levier de développement local.

Tous les acteurs sont prêts

Le dispositif est désormais opérationnel : Les services déconcentrés de l'AFOR sont en place, les responsables locaux sont mobilisés, le cabinet TOPO BENHIBA, opérateur foncier sélectionné, a présenté son plan d'action et ses équipes.

Le PRESFOR entre ainsi dans sa phase active dans la Nawa, avec une vision claire : sécuriser les terres rurales pour bâtir un avenir serein et prospère.

Michaël KOUAKOU